

MATINÉE

09:00 - 10:00	Actualités: Le point sur la législation et la jurisprudence récente en matière des achats dans les soins de santé	Isabelle Van Kruchten, <i>avocate APEX</i> Sarah Ben Messaoud, <i>avocate Altea</i>
10:00 - 11:00	Le principe de la neutralisation des avantages de l'opérateur sortant <p>Le principe de la neutralisation des avantages de l'opérateur sortant vise à assurer une concurrence équitable en veillant à ce que les prestataires historiques, souvent en position de force, ne bénéficient pas d'un avantage disproportionné lors de nouvelles remises en concurrence.</p> <p>Dans le secteur des soins de santé, cette problématique est particulièrement aiguë. Les opérateurs historiques, tels que les fournisseurs de systèmes informatiques hospitaliers ou de dispositifs médicaux spécialisés, possèdent une connaissance approfondie des infrastructures et des procédures internes. Cela peut décourager la participation d'autres acteurs du marché, surtout lorsqu'une continuité de service ou d'équipement est requise.</p> <p>Seront abordées les mesures que les pouvoirs adjudicateurs peuvent mettre en place pour neutraliser ces avantages, comme l'obligation de partager les informations techniques clés ou l'intégration de phases de transition pour permettre à de nouveaux fournisseurs de prendre en charge progressivement des systèmes critiques. La jurisprudence récente aux niveaux européen et belge sera présentée, avec des exemples concrets de neutralisations.</p> <p>Les participants – qu'ils soient pouvoirs adjudicateurs ou entreprises privées – pourront ainsi découvrir des stratégies visant à promouvoir une concurrence loyale tout en assurant la continuité des services de santé critiques.</p>	Maxime Vanderstraeten, <i>avocat Nautadutilh</i>
11:00 - 11:30	Pause-café	
11:30 - 12:30	Marchés publics durables: une obligation et une nécessité <p>Les hôpitaux et les établissements de soins adoptent de plus en plus des pratiques d'achats durables, en intégrant des exigences écologiques, sociales et économiques dans les documents de commande. Cependant, il n'est pas toujours facile pour eux de mettre en place cette politique, ni pour les soumissionnaires de répondre à ces exigences.</p> <p>Les intervenants expliqueront avec des exemples concrets et des expériences pratiques comment les hôpitaux et les établissements de soins peuvent élaborer leur politique d'achat durable, et quels sont les pièges à éviter pour les soumissionnaires lors de la rédaction de leur offre. Le public repartira avec des conseils pratiques.</p>	Marie Vastmans, <i>avocat associé Janson</i> Vincent Lacroix, <i>Directeur des services achats et logistiques Le Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye (CHBA)</i>
12:30 - 13:30	Lunch	

APRÈS-MIDI

Débat - Collaboration entre hôpitaux et politique d'achat rationnelle : vont-elles de pair ?

La formation de réseaux hospitaliers a entraîné ces dernières années une collaboration plus intense, voire des fusions, entre hôpitaux. Cela conduit à une concentration du marché, affectant les politiques d'achat des hôpitaux. Ceux qui collaboreront ou intégreront bientôt peuvent chercher à rendre leurs politiques d'achat compatibles avec les futures exigences, tout en respectant les réglementations sur les marchés publics.

Quelques questions importantes se posent : comment gérer les contrats en cours ? Une collaboration ou fusion entre hôpitaux entraîne-t-elle la résiliation des contrats en cours avec les fournisseurs qu'ils ont individuellement établis ? Et si le plus grand hôpital souhaite conserver un contrat pour la fourniture de médicaments, ce fournisseur peut-il alors desservir les autres hôpitaux de la fusion ?

Là où les hôpitaux veulent rationaliser leurs achats, les soumissionnaires voient le nombre de clients distincts diminuer tandis que la taille des clients augmente. La discussion en panel mettra en lumière cette tendance sous différents angles et offrira quelques conseils aux acheteurs et soumissionnaires.

Thomas Christiaens,
moderator, advocaat
Monard Law

Peter Allaert,
bestuurder
Oprachtcentrale

Anne Chevalier,
Chargée de missions
Marchés publics ACAH
Belgique

Jan Flament,
CEO Ziekenhuis Geel

Bart Mollie,
Regional Sales Manager
Lohmann & Rauscher

Hans Van Mingroot,
Applications Account
executive voor de
Publieke Sector Oracle

13:30 - 15:00

PLENARY
SESSION

15:00 - 15:15 Pause-café

Le Règlement IA dans le secteur des soins de santé

L'entrée en vigueur du Règlement européen sur l'IA crée un cadre législatif pour les applications d'IA et entraîne des obligations pour les développeurs/fournisseurs ainsi que pour les utilisateurs professionnels, en particulier dans le secteur des soins de santé où les applications d'IA seront souvent classées comme présentant un «haut risque». Au cours de cette session, nous examinerons ces obligations et l'interaction de cette législation avec les cadres réglementaires existants, tels que la loi sur la qualité de 2019. Les éléments à prendre en compte lors de la passation et de l'exécution de marchés publics pour de telles applications seront abordés tout au long de la présentation.

Jean-Christophe Top,
avocat DLA Piper

Bérénice Wathelet,
avocate DLA Piper

Gauthier Dresse,
avocat DLA Piper

15:15 - 16:00

16:00 - 16:45

Le droit des patients : modernisation de la loi après 20 ans et l'impact sur les marchés publics

Pierre Slegers,
avocat Xirius

Caroline Joret,
avocate Xirius

Cyrile Dony,
avocat Xirius

Bids, Bys and Bots: navigating the future of healthcare procurement

Join us for an engaging and interactive session that delves into the future of healthcare, focusing on the transformative impact of AI and robotics within the context of government tenders.

In this session, you'll gain insights into how generative AI, including tools like ChatGPT, is reshaping the healthcare landscape.

We'll explore data-driven future scenarios, discuss the ethical and practical implications of these advancements, and examine how healthcare professionals can leverage these technologies to optimize their tender processes. Expect a dynamic session where your questions and input are welcome throughout, ensuring that you leave with actionable insights tailored to your needs.

Timo Martosatiman,
Chief Artificial
Intelligence Officer
at Holland Inkoop
Professionals, futurist
and co-founder of
inkoper.io

16:45 - 17:30

PLENARY
SESSION